# AVIS DE PROMULGATION

## AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT N$^{O}$ 194-2022

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Municipalité de Saint-Alfred le 24 avril 2023 :

**Règlement #194-2022 –** Règlement sur les ponceaux des entrées privées

Ce règlement est disponible au bureau de la (ou du) soussigné(e), situé au 9, route du Cap, aux jours et heures d'ouverture du bureau, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Saint-Alfred, ce 25 avril 2023

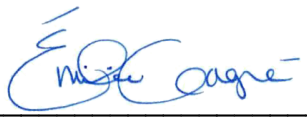

Émilie Gagné
Directrice générale et greffière-trésorière